



« CE QUI EST DIT
NE MEURT PAS. »

Le Griot DU JOUR

Chronique Quotidienne des Choses Vues et Entendues

MÉTÉO DES ÉTONNEMENTS



Fin août, la mousson reste active sur le sud et le centre : ciel lourd au matin, averses d'orage en fin d'après-midi, chaleur moite entre deux pluies. Au nord, l'air demeure sec, avec du vent chargé de sable. Cette semaine, les parapluies et les cartables sortent des armoires en même temps ; ils ne servent pas au même usage.

N° 050 — ÉDITION DU MATIN

SAMEDI 29 AOÛT 2026

PRIX : 3 COLAS — mais ça vaut un grin entier

★ PEINE DE MORT REQUISE CONTRE UN EX-COLONEL

★ *Le ministère public a requis la peine de mort contre l'ancien colonel de la Gendarmerie Alpha Yaya Sangaré, jugé jeudi pour « trahison » devant la Chambre criminelle du Pôle national de lutte contre la cybercriminalité, selon Le Soft. Le prévenu a rejeté les accusations.* ★

[Écouter](#) [L'article](#) [Les nouvelles](#) [Les chiffres](#) [En bref](#) [S'abonner](#)



Alpha Yaya Sangaré, en uniforme et décorations, s'exprimant devant des micros lors d'une prise de parole publique

PHOTOGRAPHIE LE SOFT

B amako, jeudi 27 août 2026. L'ancien colonel de la Gendarmerie Alpha Yaya Sangaré a comparu devant la Chambre criminelle du Pôle national de lutte contre la cybercriminalité. À l'issue des débats, le ministère public a requis contre lui la peine de mort pour « trahison », rapporte Le Soft, seul journal de notre corpus à avoir rendu compte de cette audience.

Le prévenu a rejeté les accusations portées contre lui, selon la même source. Aucune culpabilité n'est établie à ce stade de la procédure : la réquisition exprime la position du parquet, non la décision de la juridiction. Celle-ci doit encore se prononcer, et la présomption d'innocence protège l'intéressé jusqu'au prononcé du jugement.

Le compte rendu du Soft ne détaille ni les faits matériels retenus par l'accusation, ni les pièces versées au dossier, ni la date à laquelle le délibéré sera rendu. Nous nous abstenons de reconstituer une affaire dont le contenu n'est pas public : ce qui n'est pas établi ne sera pas écrit ici.

Le dossier a été porté devant une juridiction spécialisée. Les articles réunis ce jour ne font état d'aucune communication du ministère de la Justice, ni d'aucune déclaration publique des conseils de la défense en dehors du démenti formulé à l'audience. Les voies de recours ouvertes après le jugement n'ont pas été précisées.

D'autres procédures suivies par les pôles spécialisés ont connu des développements récents. Dans un litige foncier à Macina, le Pôle national économique et financier a rendu son délibéré le 29 juillet 2026 : trois prévenus ont été condamnés à cinq ans d'emprisonnement avec sursis, écrit Le Soft, après une audience tenue le 8 juillet.

Le même journal indique que les 199,8 millions de FCFA versés à un huissier-commissaire de justice, dans l'affaire INPS-SOMISY révélée en marge du dossier

Barrick Gold, ont été intégralement restitués à l'Institut. Aucune suite disciplinaire ou pénale n'est mentionnée à ce stade par la publication.

Reste l'essentiel, qui n'est pas tranché : la chambre criminelle suivra-t-elle le parquet ? La peine capitale figure dans des réquisitions, non dans un jugement. Le Griot du Jour rendra compte du délibéré lorsqu'il sera prononcé, avec les mêmes précautions qu'aujourd'hui, et sans devancer la décision des juges.

LE GRIOT DU JOUR, D'APRÈS LE SOFT

ÉDITION
EXTRAORDINAIRE !



L'audience s'est tenue le jeudi 27 août 2026 devant la Chambre criminelle du Pôle national de lutte contre la cybercriminalité.

Le prévenu est un ancien colonel de la Gendarmerie, Alpha Yaya Sangaré.

Le ministère public a requis la peine de mort pour « trahison », selon Le Soft.

À la barre, le prévenu a rejeté l'ensemble des accusations portées contre lui.

La date du délibéré n'a pas été précisée par la source, et aucune décision n'est rendue à ce jour.

CHRONIQUE DU FLEUVE

Par notre envoyé spécial
Bakary Plumefine

Deux gestes se ressemblent cette semaine. Mettre un jeune plant en terre devant un gouvernorat. Fixer une date d'épreuves pour soixante-quatre candidats qui n'avaient pas pu se présenter en juin. Dans les deux cas, on confie quelque chose au temps sans savoir ce qu'il en fera. Le plant demande de l'eau, l'élève demande une table et du silence. Ni l'un ni l'autre ne pousse par décret. La seule chose qu'on puisse promettre honnêtement, c'est de revenir arroser.



« Une date, ce n'est pas encore un diplôme ; c'est déjà une porte ouverte. » »

RÉACTIONS
(ET RETENUES)



UN MAÎTRE DE COURS DE VACANCES. À GAO :

Un mois d'août sans craie, cela se voit dès la première dictée.

UNE CANDIDATE AU DIPLÔME D'ÉTUDES FONDAMENTALES. À KIDAL :

J'avais rangé mes cahiers. Je les ressors, et cette fois je les laisse sortir.

UN PLANTEUR BÉNÉVOLE. À KOULIKORO :

Planter prend dix minutes. Arroser prend dix mois. Devinez ce qui manque.

UNE VENDEUSE DE THÉ INSTALLÉE FACE AU GOUVERNORAT :

On m'a demandé de l'eau pour les arbres. J'ai donné, mais le thé passe d'abord.

LE TABLEAU NOIR DE LA SALLE NUMÉRO TROIS :

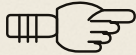
On m'efface, on me réécrit. C'est exactement mon métier.



PETITES ANNONCES
DE BAMAKO



- CHERCHE, pour trois journées de septembre, soixante-quatre tables et autant de chaises en bon état. Craie fournie, silence exigé.
- FORMATION EN HENNÉ à Ségou : cinquante paires de mains apprennent un mois durant. Les suivantes s'inscrivent, et patientent.
- JEUNES PLANTS, plantés devant un gouvernorat, cherchent arroseurs assidus. Engagement minimum : une saison. Les promesses de circonstance ne prennent pas racine.
- QUARANTE-CINQ CLÉS ont trouvé leur serrure à Missala. Recherche déménageurs disponibles ce week-end ; charrettes et motos acceptées.
- PREMIÈRE PIERRE posée à Gabero : cherche les suivantes. Réunions du cercle prévues dès que le toit donnera son accord.



Le journal, chaque matin à 6 heures.

[Recevoir la Une de demain](#)

SOIXANTE-ET-UN PRISONNIERS
CONDUITS AU NIGER

Soixante-et-un militaires et paramilitaires maliens retenus prisonniers auraient été acheminés de Kidal vers le territoire nigérien en vue de leur libération, selon Le Soft.

Ces hommes avaient été capturés lors de différents combats, écrit le journal, qui indique tenir l'information de ses propres sources. Les contours de l'opération — calendrier, intermédiaires, contreparties éventuelles — restent flous à cette heure. Aucune communication officielle malienne ou nigérienne ne figure dans les articles disponibles.

Un précédent existe : à Anéfis, au moins vingt-deux militaires maliens ont été libérés contre neuf combattants du Front de libération de l'Azawad, à l'issue d'une opération d'échange menée par des intermédiaires, toujours selon [Le Soft](#). Le lien entre les deux opérations n'est pas établi.

Tant que les familles n'ont pas reçu confirmation, l'information demeure au conditionnel. Le nombre annoncé, soixante-et-un, en fait néanmoins le mouvement le plus important rapporté depuis le début du mois.

RECETTES EN AVANCE,
PRUDENCE DE MISE

L'État a mobilisé 1 814,2 milliards de FCFA de recettes au premier semestre pour 1 507,5 milliards de dépenses exécutées, rapporte Journal du Mali.

L'écart favorable atteint donc un peu plus de 300 milliards de FCFA à la mi-année, selon les données citées par le journal, qui les attribue à l'Institut malien de communication. Le premier semestre a ainsi vu les encaissements progresser plus vite que l'exécution des dépenses.

Le même journal avertit que ce solde ne constitue ni un excédent annuel acquis ni la démonstration d'une trajectoire assainie. La suite de l'exercice, avec ses engagements de fin d'année, restera déterminante pour juger de la tenue du budget.

Aucune ventilation par catégorie d'impôts ni par ministère dépensier n'est fournie à ce stade. La confirmation viendra des comptes de clôture, non des seuls chiffres semestriels.

[JOURNAL DU MALI](#)

L'ÉTAT PRENDRA 35% DE KOBADA

Le Conseil des ministres a adopté un décret fixant les modalités de participation de l'État au capital social de Mines de Kobada-S.A., à hauteur de 35%, selon l'AMAP.

La réunion s'est tenue vendredi 28 août 2026 à Koulouba, sous la présidence du Général d'Armée Assimi Goïta, précise l'agence. Le décret encadre l'entrée de l'État au capital de la société minière ; le montant de l'apport public et le calendrier de sa libération ne sont pas détaillés par l'AMAP.

Le même conseil a examiné un texte accordant le statut de pupille à 260 enfants. L'agence ne donne pas la répartition de ces bénéficiaires ni les dispositifs d'accompagnement prévus, qui relèveront des services concernés.

[AMAP](#)

NOUVELLES D'AFRIQUE

AES : PREMIERS DOSSIERS À NIAMEY

La première session ordinaire des Parlements de l'Alliance des États du Sahel s'est ouverte mercredi 26 août à Niamey, rapporte Journal du Mali. Trois dossiers y sont inscrits : le renseignement, la libre circulation et le financement des médias. Ils serviront de test à la capacité d'action de la nouvelle institution confédérale.

Selon l'AMAP, les rapports des commissions ont été présentés vendredi en séance plénière, où les députés confédéraux ont formulé une série de recommandations, adoptées à cette occasion. Le contenu détaillé de ces recommandations et les suites qui leur seront données n'ont pas été rendus publics.

NOUVELLES DU MONDE

COP17 : LE MALI PRESSE LES BAILLEURS

À Oulan-Bator, le segment de haut niveau de la COP17 de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification s'est ouvert lundi 24 août 2026, en présence du président mongol, rapporte Journal du Mali. Bamako y appelle à changer d'échelle dans le financement de la Grande Muraille verte.

La demande malienne porte sur le volume des engagements, non sur le principe du programme. Sur le terrain, Studio Tamani décrit dans la région de Kayes une raréfaction des pluies et un assèchement des cours d'eau qui bouleversent les conditions de vie des populations.

LES CHIFFRES QUI PIQUENT

Militaires conduits de Kidal vers le Niger en vue de leur libération	61
Militaires libérés à Anéfis contre neuf combattants du FLA	22
Part de l'État au capital de Mines de Kobada-S.A.	35 %
Enfants admis au statut de pupille en Conseil des ministres	260
Recettes mobilisées au premier semestre	1 814,2 milliards de FCFA
Cyanure saisi en deux opérations douanières	6,1 tonnes
Morts et blessés sur les routes de Koulikoro en juillet	9 morts, 266 blessés
Candidats de Kidal attendus à la session spéciale du DEF	64
Logements économiques remis aux sapeurs-pompiers à Missala	45
Vidéos de réseaux sociaux valant source officielle	Zéro

LE MOT DU JOUR

« Rattrapage »

(nom masculin)

Seconde date accordée à qui n'a pas pu se présenter à la première. En langage de calendrier scolaire, façon polie de dire « encore une chance ».

LE JEU DU GRIOT

Soixante-quatre candidats, trois journées d'épreuves annoncées pour la session spéciale de Kidal. Combien de candidats par journée, en moyenne ?

Réponse dans l'édition de demain.

Réponse d'hier : **Banamba**.

INTERVIEW EXCLUSIVE
DU TABLEAU NOIR D'UNE SALLE DE CLASSE

Q : Avez-vous chômé cet été ?

R : Pas partout. Là où l'on a tenu des cours de vacances, j'ai travaillé un mois entier. Ailleurs, j'ai pris la poussière et réfléchi.

Q : On annonce une session d'examen en septembre.

R : Trois journées. Je serai propre, bien lavé, sans trace de la veille. C'est tout ce que l'on me demande.

Q : Craie ou marqueur ?

R : La craie. Elle laisse des traces sur les doigts, ce qui permet de reconnaître ceux qui ont travaillé.

Q : Un conseil aux candidats ?

R : Relisez-moi avant qu'on m'efface. Je répète volontiers, mais je ne souffle jamais.

RIONS UN PEU !

Le maître demande : « Quel est le contraire du mot vacances ? » L'élève réfléchit, puis répond : « Septembre, maître. » Le maître n'a rien trouvé à corriger.



LE SONDAGE DU GRIN

Une opération de reboisement s'arrête devant votre porte : que mettez-vous en terre ?

UN MANGUIER

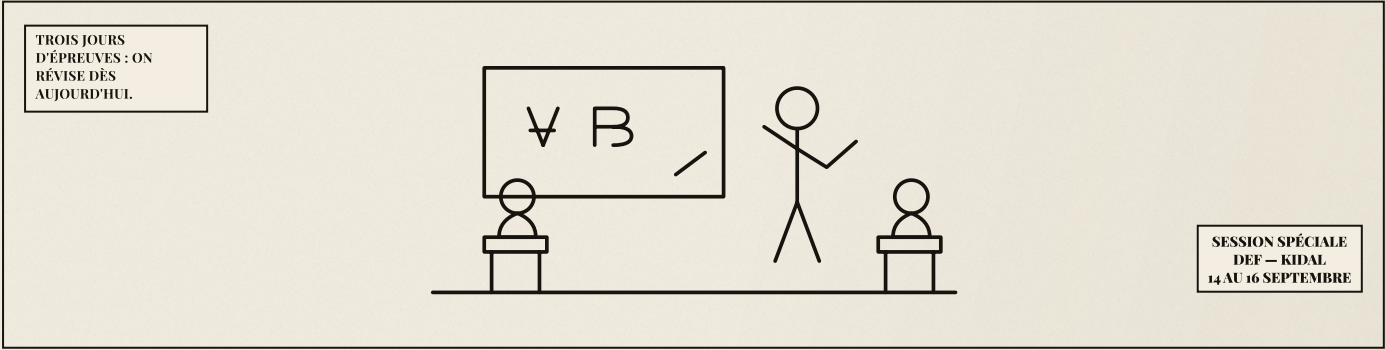
UN NEEM

RIEN, PAS DE PLACE

Un geste, une voix — résultats demain matin.

LE DESSIN DU JOUR

par Croquis du Griot



Soixante-quatre candidats de Kidal, absents en juin, retrouveront une table et une date, selon le ministère de l'Éducation nationale.

EN BREF MAIS ENCORE PLUS FORT

- Aucune source officielle ne confirme la rumeur, virale sur les réseaux, d'une arrestation de l'imam Mahmoud Dicko à Alger, avertit [Studio Tamani](#).
- L'état-major général des Armées invite les militaires en situation irrégulière opérant au sein de groupes armés à rejoindre leurs unités avant le 6 septembre.
- Kidal : une session spéciale du DEF est prévue du 14 au 16 septembre pour 64 candidats absents en juin.

- Bankass : une fillette de six ans est morte noyée dans un marigot proche de la ville, jeudi après-midi.
- Ségou : une cinquantaine de jeunes filles ont entamé vendredi une formation d'un mois aux techniques du henné.
- Koulikoro : le gouverneur, le Colonel Lamine Kapory Sanogo, a lancé vendredi une opération de reboisement devant le gouvernorat.
- Bamako : Mamoudou Abdoulaye Diallo a été réélu président de l'IFBV-Mali pour un mandat de cinq ans.
- Mali et Côte d'Ivoire : les experts se sont accordés sur le tracé définitif de la frontière, qui attend traité et bornes.
- Saragosse : les Aigles Dames se sont inclinées devant la Chine, 68-79, en ouverture du tournoi préparatoire au Mondial.

PHRASE DE SAGE



« L'arbre que tu plantes ce matin ne te donnera pas d'ombre ce soir ; il en donnera à celui qui viendra s'asseoir. »

— Sagesse populaire du Sahel

L'ENQUÊTE DU DIMANCHE



Accès au champ contre obéissance : enquête empêchée sur les « accords de survie »

Le grand format de la semaine — L'ouverture se lit librement, la suite avec votre compte, gratuit. [Toutes les enquêtes.](#)

ABONNEZ-VOUS !



LE GRIOT DU JOUR paraît chaque matin, une feuille, sans supplément. Abonnement au trimestre : le porteur passe avant la première prière, qu'il pleuve ou non. Les annonces sont reçues jusqu'à la veille au soir ; les rumeurs, elles, ne sont pas reçues.

RECEVOIR LE JOURNAL

Chaque matin à 6 h, heure de Bamako, le journal complet en PDF dans votre boîte. Gratuit, désabonnement en un geste.

LE GRIOT DU JOUR — CE QUI EST DIT NE MEURT PAS.

Sources de cette édition : [Studio Tamani](#) · [AMAP](#) · [Journal du Mali](#) · [Le Soft](#) · [L'Essor](#) · [Sabel Tribune](#) · [Sika finance](#) · [Agence Eiofin](#) · [APA News](#)

Nous écrire : contact@griotdujour.com · [Les rubriques](#) · [Qui fait ce journal](#) · Passer une réclame : griotdujour.com/reclame

Suivez le journal sur [WhatsApp](#) · [Facebook](#) · [Telegram](#)